



Notre site: <https://ugict-rt.reference-syndicale.fr/>
Nous écrire: Org-Syndicale.cgt-Vx@renault-trucks.com

■ Les fiches emploi mal ficelées !! La réponse de la Direction

Dans notre flash .info [n°59](#) nous dénonçons la rédaction mal ficelée des fiches emploi en prenant comme exemple celle du métier d'assistante.

Nous vous laissons prendre connaissance de la réponse de la Direction:

Bonjour Monsieur Khiati,

J'ai pris connaissance de votre courrier et des retours de la CGT concernant les fiches descriptives d'emploi.

Une réponse d'ensemble ne me semble pas appropriée au regard de la diversité des fiches, je préconise donc que vous abordiez les points de vigilance que vous avez identifiés lors de la réunion d'échange du 21/11 prévue à cet effet.

J'ai conscience de la sensibilité et des enjeux liés à la mise en œuvre de CCN, tout comme l'entière responsabilité des équipes People & Culture fortement mobilisées à ce sujet avec professionnalisme depuis plusieurs mois. J'ai donc toute confiance dans la qualité du travail fourni ainsi que dans la gouvernance emploi-classification prévue à partir de 2024. Celle-ci sera pilotée par le centre d'expertise France et sera l'occasion d'apporter des ajustements, si nécessaire.

Bien cordialement,
Marion Keller

Cette réponse qui nous renvoie à une réunion d'échange est ambiguë.

La fiche citée en exemple, qui contient pourtant bon nombre d'erreurs, d'imprécisions, de non-sens, d'allégations frisant le sexisme, aurait mérité d'être reprise pour montrer que tous les métiers étaient traités avec une importance égale.

Une réunion d'échange telle que proposée, c'est comme une réunion entre amis autour d'un thé à 17h au Rotary Club... chacun écoute poliment, intervient sans trop hausser la voix et à la fin l'organisateur se fout éperdument des conclusions qui finiront invariablement à la corbeille... enfin non dans la poubelle recyclage (on est en 2024 !)

Alors oui nous sommes bien en 2024 certaines choses évoluent à la vitesse grand V, mais pour ce qui concerne les employés et le dialogue social c'est plutôt:

« Vous semblez oublier mes amis que vous n'êtes que des salariés. C'est-à-dire les êtres les plus vulnérables du monde capitaliste, des chômeurs en puissance... alors pour vos revendications vous m'adressez une note écrite, je la fous au panier et on n'en parle plus ! » *(librement inspiré par Michel Audiard)*

Il existe pourtant des formations VGU intéressantes, que nous conseillons à notre DRH:

- 314646: Lutte contre le sexisme
- Ambition 2025 - Droit à l'erreur

Effectivement cette classification à l'emploi est compliquée à mettre en place. Mais cette mise en place doit se faire dans l'intérêt des salariées et salariés de Renault Trucks.

La Convention a été validée par la majorité des autres OS. Et bien soit, mais maintenant appliquons-la dans le respect des textes et des personnes concernées. Mais pas au débotté, sans concertation, ni sans réflexion à plus long terme.

Même si la CGT est contre cette Convention de la Métallurgie, nous aurions souhaité être sollicités beaucoup plus tôt pour évoquer tous ces sujets qui pris au dernier moment n'engendrent que frustrations et rejets.

Poursuivez l'analyse dans le détail du contenu de votre fiche emploi.

Signalez par écrit tous les écarts. C'est de cette analyse que dépendra la justesse de la cotation de votre emploi.

Tenez-nous informé de ces remarques pour une action collective lors de la réunion d'échange.

**POUR VOUS DEFENDRE ET CONQUERIR DE NOUVEAUX DROITS COLLECTIVEMENT
SYNDIQUEZ-VOUS À LA CGT ET À L'Ugict-CGT !!**